

À ces propos, M. Joe Clark a fait la réplique suivante : "J'estime pour toutes sortes de raisons qu'il vaut mieux avoir recours au volontariat qui a dans l'ensemble donné de bons résultats." Il a ajouté que diverses questions concernant la réglementation internationale étaient à l'étude chez Air Canada. ¹³

Le député néo-démocrate John R. Rodriguez a, les 18 et 20 novembre, soulevé la question des 31,6 millions de dollars que la *Falconbridge Nickel Mines* a réinvesti dans la *Western Platinum*, une mine d'Afrique du Sud. Encore une fois, le principe de l'action volontaire en ce qui regarde les investissements en Afrique du Sud était remis en cause. M. Joe Clark a répondu comme suit : "(...) je déplore profondément cette initiative de la société Falconbridge qui, à mon sens, défie la politique du gouvernement canadien." Il a précisé que le président de cette entreprise s'était engagé à se départir le plus tôt possible des avoirs de cette dernière en Afrique du Sud.

M. Clark a ajouté plus loin :

... la politique qui consiste à faire confiance aux mesures volontaires porte fruit. L'exemple de la société Falconbridge est mal choisi et nous comptons bien voir des changements à ce propos. ¹⁴

Répondant à une question qui lui avait été posée, M. Clark a rappelé le 3 décembre 1986 que le Canada n'avait pas l'intention de fournir de l'aide militaire aux pays d'Afrique australe, même s'il comptait maintenir et accroître son aide au Zimbabwe, à la Zambie, à d'autres pays frontaliers et à la Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe (CCDAA). ¹⁵

Le 14 avril 1987, le député conservateur Bill Attewell rappelait la complexité du problème sud-africain et faisait la déclaration suivante :

¹³ *Débats de la Chambre des communes*, 24 oct. 1986, p. 705.

¹⁴ *Débats de la Chambre des communes*, 20 nov. 1986, pp. 1363 et 1364.

¹⁵ *Débats de la Chambre des communes*, 3 déc. 1986, p. 1740.